



**Bertrand WARUSFEL**

Spécialiste en propriété intellectuelle et numérique  
Professeur agrégé à l'Université Paris 8

**Jean-Baptiste SOUFRON**

Diplômé en droit de la propriété intellectuelle (CEIPI)  
Ancien Secrétaire général du CNUM

**Marie PASQUIER**

Spécialiste en propriété intellectuelle  
Diplômée en protection des données - RGPD (Paris 5)

**Jean-Yves FELTESSE**

Ancien membre du CNB

**Jean-Pierre DURIEUX**

Ancien Président de l'ANAAFA  
Avocats honoraires

**AVOCATS ASSOCIÉS**

**Anne-Hélène CARVIN**

**Sabrina HASSAINI**  
**Hortense SGRO**

**AVOCATES**

**Jean-Christophe GALLOUX**

Professeur agrégé des facultés de droit  
CONSULTANT

**Sabine JOUVE**

Avocate au Barreau de Marseille  
CORRESPONDANTE

FELTESSE WARUSFEL PASQUIER & ASSOCIES  
Société d'Avocats inscrite au Barreau de Paris  
FWPA is a law firm registered at the Paris Bar

SELARL au capital de 66.845,82 €  
RCS PARIS D 339 790 198  
Toque #K0028  
18 rue des Pyramides F-75001 Paris – France  
Tél. +33(0)142.966.000  
Parking et Métro : Pyramides  
www.fwpa-avocats.com

**Cabinet Secondaire**

FWPA AVOCATS  
2, rue Régnier F-44000 Nantes - France  
Case Palais 63  
Tél. +33(0)142.966.000

Paris, le 2 décembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***Manœuvres et harcèlement moral au Parti socialiste dans le cadre de l'élection des sénateurs représentant les Français de l'étranger***

La désignation du candidat investi par le Parti socialiste en vue **des élections sénatoriales des sénateurs des Français de l'étranger** a donné lieu à de vives tensions au sein du Parti socialiste.

Cette « primaire » interne opposait des listes menées par Ségolène Royal, Yan Chantrel et Laure Pallez.

Le 26 septembre 2021, c'est la liste menée par Yan Chantrel, investie par le Parti quelques semaines plus tôt, qui a été élue.

Cependant, depuis le dépôt de sa candidature au mois de février dernier, **Laure Pallez a été confrontée à des pressions quasi-permanentes pour qu'elle se retire de la campagne.**

Ces pressions ont atteint leur paroxysme lors de l'Université d'été du PS, à la fin du mois d'août, lors de laquelle **elle a été dénigrée publiquement et menacée verbalement du seul fait de sa candidature.**

Cette animosité de la part de membres de sa propre famille politique semble s'expliquer par **l'envoi par la valise diplomatique, au début du mois de juin, d'une lettre anonyme** à Madame Cécilia Gondard – la première secrétaire fédérale de la fédération des Français de l'étranger du Parti Socialiste.

Cette lettre, à charge contre Laure Pallez et visant explicitement à dissuader les cadres du Parti de lui apporter leur soutien, contient **des éléments confidentiels sur son passé professionnel.**

**Ces éléments sont fondés sur des informations ne pouvant être connues que de cadres au sein du Ministère des Affaires Etrangères** – son ancien employeur.

Le ministre des Affaires étrangères, **Jean-Yves Le Drian**, et son secrétaire général, **François Delattre** ont été avisés de la situation le 22 novembre.

**Une plainte contre personnes non identifiées a été déposée auprès du Procureur de la République pour des faits susceptibles d'être constitutifs de manœuvres frauduleuses ayant altéré la sincérité d'un scrutin et de harcèlement moral.**

Contact presse :

- Laure PALLEZ : [laurepallez@hotmail.com](mailto:laurepallez@hotmail.com) ;
- Cabinet FWPA : [contact@fwpa-avocats.com](mailto:contact@fwpa-avocats.com).